Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX027 · ANNEXES DÉDIÉES

Le titre « Dieu du ciel » dans Daniel 2 et sa portée biblique

Daniel 2 emploie plusieurs fois l'expression « Dieu du ciel ». Lorsque Daniel informe ses compagnons de la crise, il leur demande : « d'implorer…

LECTURE
38 min

RÉFÉRENCES
52

LIVRES CITÉS
6

PUBLIÉE
27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Une expression répétée aux moments décisifs 2
2. Le Dieu d’Israël dans le contexte de la défaite de Juda 3
3. Le Dieu du ciel n’est pas enfermé dans le territoire de Juda 3
4. Le titre ne signifie pas que Dieu serait absent de la terre 4
5. Une expression déjà présente dans la Torah 4
6. Jonas et « le Dieu du ciel » 4
7. L’expression devient particulièrement visible dans les textes liés à l’exil et à la période perse ... 5
8. Néhémie utilise également cette titulature 5
9. Une titulature adaptée à un contexte impérial 5
10. « Roi des rois » et « Dieu du ciel » 6
11. Le titre prépare la confession de Nébucadnetsar 6
12. Le « Dieu du ciel » donne les royaumes 7
13. Le « Dieu du ciel » établit également le Royaume définitif 7
14. La différence entre royaume accordé et Royaume établi 7
15. Le ciel et la terre dans la théologie de Daniel 8
16. Le Dieu du ciel agit dans une cour païenne 8
17. L’expression ne doit pas être opposée au nom de l’Éternel 9
18. Une réponse théologique à l’expérience de l’exil 9
19. Le titre résume la perspective de Daniel 2 9
20. Conclusion 10
Lexique 11

1. Une expression répétée aux moments décisifs

Daniel 2 emploie plusieurs fois l'expression « Dieu du ciel ».

Lorsque Daniel informe ses compagnons de la crise, il leur demande :

« d'implorer la compassion du Dieu du ciel au sujet de ce mystère » (Daniel 2.18).

Après la révélation, Daniel bénit « le Dieu du ciel » (Daniel 2.19).

Devant Nébucadnetsar, il déclare :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

Puis il affirme :

« Roi, tu es le roi des rois, car le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire »

(Daniel 2.37).

Enfin, l'interprétation de la statue aboutit à cette annonce :

« À l'époque de ces rois, le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

La répétition établit un lien entre révélation, souveraineté historique et Royaume définitif.

2. Le Dieu d’Israël dans le contexte de la défaite de Juda

L'expression prend une importance particulière lorsqu'elle est replacée dans le contexte du livre.

Daniel 1 commence par la défaite de Jérusalem :

« Nébucadnetsar, roi de Babylone, marcha contre Jérusalem et l'assiégea » (Daniel 1.1).

Une partie des objets du temple est emportée à Babylone et déposée dans le trésor du dieu du conquérant (Daniel 1.2).

Dans le monde ancien, la victoire militaire pouvait être interprétée comme la victoire de la divinité du vainqueur sur les dieux du peuple vaincu.

Daniel introduit cependant immédiatement une interprétation différente :

« Le Seigneur livra entre ses mains Jojakim, roi de Juda » (Daniel 1.2).

La chute de Jérusalem n'est donc pas présentée comme la défaite du Dieu d'Israël.

Elle se produit dans le cadre de sa souveraineté.

3. Le Dieu du ciel n’est pas enfermé dans le territoire de Juda

La destruction ou la profanation d'un sanctuaire pouvait poser une question théologique majeure dans les religions territoriales du Proche-Orient ancien.

Si le temple était perdu, qu'en était-il de la puissance du dieu qui y était adoré ?

Daniel répond implicitement à cette question.

Le Dieu que Daniel prie à Babylone est le « Dieu du ciel ».

Son action ne dépend pas de la présence de Daniel à Jérusalem.

Il peut révéler un mystère au cœur de Babylone.

Il peut donner un royaume au roi babylonien.

Il peut déterminer l'avenir des empires.

La distance géographique entre Jérusalem et Babylone ne limite donc aucunement son autorité.

4. Le titre ne signifie pas que Dieu serait absent de la terre

L'expression « Dieu du ciel » ne doit pas être comprise comme si Dieu régnait uniquement sur une sphère céleste tandis que les souverains humains disposeraient indépendamment de la terre.

Daniel 2 affirme exactement le contraire.

Le Dieu du ciel :

« renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Il donne à Nébucadnetsar :

« le royaume, la puissance, la force et la gloire » (Daniel 2.37).

Il établira finalement un royaume qui remplira toute la terre (Daniel 2.35, 44).

La transcendance divine fonde donc son autorité sur l'histoire terrestre ; elle ne l'en éloigne pas.

5. Une expression déjà présente dans la Torah

Le titre n'apparaît pas pour la première fois dans Daniel.

Abraham déclare à son serviteur :

« L'Éternel, le Dieu du ciel, qui m'a fait sortir de la maison de mon père et de ma patrie [...] enverra lui-même son ange devant toi » (Genèse 24.7).

Dans le contexte d'Abraham, le titre souligne déjà une souveraineté qui dépasse un territoire particulier.

Le Dieu qui conduit Abraham n'est pas limité à la Mésopotamie qu'il a quittée ni à Canaan vers lequel il se dirige.

6. Jonas et « le Dieu du ciel »

Le livre de Jonas fournit un autre exemple significatif.

Interrogé par les marins, Jonas déclare :

« Je suis hébreu et je crains l'Éternel, le Dieu du ciel, qui a fait la mer et la terre » (Jonas 1.9).

L'expression est immédiatement associée à la création.

Le Dieu du ciel est celui qui a fait la mer et la terre.

Sa souveraineté dépasse donc les frontières nationales.

Cette confession est particulièrement significative devant des marins appartenant à d'autres peuples et invoquant chacun leur dieu (Jonas 1.5).

7. L’expression devient particulièrement visible dans les textes liés à l’exil et à la période perse

La titulature « Dieu du ciel » apparaît de manière remarquable dans plusieurs textes associés à l'exil, au retour d'exil et à l'administration perse.

Cyrus déclare :

« L'Éternel, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a chargé de lui construire un temple à Jérusalem, en Juda » (Esdras 1.2 ; voir également 2 Chroniques 36.23).

Esdras 5.11 présente les Judéens comme :

« les serviteurs du Dieu du ciel et de la terre ».

Esdras 6.9-10 mentionne les sacrifices offerts :

« au Dieu du ciel ».

Esdras 7 emploie encore plusieurs fois cette titulature dans le contexte du décret d'Artaxerxès (Esdras 7.12, 21, 23).

Cette fréquence montre que l'expression était particulièrement appropriée dans un contexte où le Dieu d'Israël était confessé au milieu de grands empires internationaux.

8. Néhémie utilise également cette titulature

Néhémie commence son récit par une prière :

« Éternel, Dieu du ciel, Dieu grand et redoutable, toi qui gardes ton alliance et ta bonté envers ceux qui t'aiment et qui respectent tes commandements » (Néhémie 1.5).

Lorsque le roi lui demande ce qu'il désire, Néhémie précise :

« Je priai le Dieu du ciel » (Néhémie 2.4).

Puis, face aux opposants à la reconstruction de Jérusalem, il déclare :

« Le Dieu du ciel nous donnera le succès » (Néhémie 2.20).

Comme dans Daniel, le titre associe la transcendance divine à une intervention concrète dans l'histoire.

9. Une titulature adaptée à un contexte impérial

Dans un empire multinational, l'expression « Dieu du ciel » possède une portée particulièrement forte.

Elle permet de parler du Dieu d'Israël sans le présenter comme une divinité exclusivement locale.

Cette observation ne signifie pas que le titre aurait été inventé à l'époque de l'exil ou de l'Empire perse, puisque des emplois bibliques apparaissent dans d'autres contextes.

Elle explique cependant pourquoi cette désignation pouvait être particulièrement significative dans un

monde dominé par de grands empires.

Daniel vit à Babylone, mais son Dieu n'est pas simplement « le dieu de Juda ».

Il est le Dieu du ciel.

10. « Roi des rois » et « Dieu du ciel »

Daniel 2.37 juxtapose deux expressions remarquables :

« Roi, tu es le roi des rois, car le Dieu du ciel t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire. »

Nébucadnetsar peut être appelé « roi des rois ».

Mais la proposition suivante définit immédiatement la limite de ce titre.

Il est roi des rois **parce que** le Dieu du ciel lui a donné son pouvoir.

Le texte ne nie donc pas la grandeur politique de Nébucadnetsar.

Il la subordonne.

Le roi possède une autorité sur d'autres rois.

Le Dieu du ciel possède une autorité sur le roi des rois.

11. Le titre prépare la confession de Nébucadnetsar

À la fin du récit, Nébucadnetsar déclare :

« Votre Dieu est vraiment le Dieu des dieux, le Seigneur des rois et celui qui révèle les mystères » (Daniel 2.47).

La progression est cohérente.

Daniel avait annoncé le « Dieu du ciel ».

Le roi le reconnaît maintenant comme « Seigneur des rois ».

Les deux expressions convergent vers la même affirmation : aucune souveraineté terrestre ne constitue l'autorité suprême.

Le roi qui règne sur Babylone découvre qu'il existe au-dessus de lui une souveraineté qu'il ne peut ni contrôler ni remplacer.

12. Le « Dieu du ciel » donne les royaumes

L'une des affirmations les plus importantes de Daniel 2 est que Dieu donne à Nébucadnetsar son pouvoir :

« Le Dieu du ciel t'a donné le royaume » (Daniel 2.37).

Cette déclaration rejoint la prière de Daniel :

« Il renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

Elle sera développée en Daniel 4 :

« le Très-Haut domine sur la royauté humaine et [...] il la donne à qui il lui plaît » (Daniel 4.14 ; voir Daniel 4.22, 29).

Le livre construit ainsi une théologie cohérente du pouvoir politique.

Les souverains exercent une autorité réelle, mais dérivée.

13. Le « Dieu du ciel » établit également le Royaume définitif

La même expression apparaît au terme de l'interprétation :

« Le Dieu du ciel fera surgir un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

Le rapprochement avec Daniel 2.37 est particulièrement instructif.

En Daniel 2.37, le Dieu du ciel **donne un royaume à Nébucadnetsar**.

En Daniel 2.44, le Dieu du ciel **établit un royaume qui ne sera jamais détruit**.

Le premier est temporaire.

Le second est permanent.

Le premier appartient à la succession représentée par la statue.

Le second met fin à cette succession.

La même souveraineté divine explique donc à la fois l'existence temporaire des empires et l'établissement du Royaume définitif.

14. La différence entre royaume accordé et Royaume établi

Cette distinction mérite d'être soulignée.

Nébucadnetsar reçoit un royaume, mais son royaume n'est pas éternel.

D'autres puissances lui succèdent (Daniel 2.39).

Le Royaume de Daniel 2.44 possède au contraire des caractéristiques uniques :

il ne sera jamais détruit ;

il ne passera pas sous la domination d'un autre peuple ;

il mettra fin aux autres royaumes ;

il subsistera éternellement.

Le « Dieu du ciel » n'est donc pas seulement celui qui distribue temporairement l'autorité politique.

Il est celui qui conduit l'histoire vers un règne qui n'appartient plus à la même succession.

15. Le ciel et la terre dans la théologie de Daniel

La distinction entre ciel et terre apparaît à plusieurs reprises dans Daniel.

Les Chaldéens déclarent que seuls les dieux pourraient répondre à la demande du roi, mais que :

« leur demeure n'est pas parmi les êtres humains » (Daniel 2.11).

Daniel répond :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

La différence est remarquable.

Les Chaldéens invoquent la distance entre le monde divin et les hommes pour expliquer l'impossibilité de la révélation.

Daniel affirme que le Dieu du ciel peut précisément franchir cette distance en révélant le mystère.

La transcendance divine n'empêche donc pas la révélation.

Elle en constitue le fondement.

16. Le Dieu du ciel agit dans une cour païenne

La révélation n'a lieu ni dans le temple de Jérusalem ni dans un sanctuaire israélite.

Elle se produit à Babylone.

Le bénéficiaire initial du songe est un roi païen.

Le message est transmis par un Judéen exilé.

Cette situation possède une forte portée théologique.

Dieu peut révéler son dessein au centre même d'un empire étranger.

Son action n'est pas enfermée dans les institutions politiques ou géographiques d'Israël.

Daniel 2 transforme ainsi la cour de Nébucadnetsar en lieu de proclamation de la souveraineté du Dieu du ciel.

17. L’expression ne doit pas être opposée au nom de l’Éternel

Il serait erroné d'interpréter « Dieu du ciel » comme la désignation d'une conception de Dieu différente de celle de l'Ancien Testament hébraïque.

Les textes bibliques associent explicitement le titre au Dieu d'Israël.

Genèse 24.7 parle de « l'Éternel, le Dieu du ciel ».

Jonas 1.9 parle également de « l'Éternel, le Dieu du ciel ».

Esdras 1.2 identifie de même « l'Éternel, le Dieu du ciel ».

La titulature met donc en valeur un aspect particulier de la souveraineté du Dieu d'Israël : son autorité universelle.

18. Une réponse théologique à l’expérience de l’exil

L'exil pouvait susciter une question fondamentale :

si Jérusalem est vaincue et si le temple est profané, le Dieu d'Israël règne-t-il encore ?

Daniel répond dès le commencement du livre.

Dieu a permis la victoire babylonienne (Daniel 1.2).

Il donne la sagesse aux exilés (Daniel 1.17).

Il révèle les mystères à Babylone (Daniel 2.19).

Il établit et renverse les rois (Daniel 2.21).

Il a donné son royaume à Nébucadnetsar (Daniel 2.37).

Il établira finalement son propre Royaume (Daniel 2.44).

L'exil n'est donc pas la preuve de l'absence de Dieu.

Le livre le présente comme une période au cours de laquelle sa souveraineté demeure active, même lorsqu'elle n'est pas immédiatement visible.

19. Le titre résume la perspective de Daniel 2

L'expression « Dieu du ciel » permet finalement de réunir les trois grands axes du chapitre.

La révélation : le Dieu du ciel fait connaître le mystère (Daniel 2.18-19, 28).

L'histoire : le Dieu du ciel donne le royaume à Nébucadnetsar et établit ou renverse les rois (Daniel 2.21, 37).

L'aboutissement : le Dieu du ciel établira un Royaume qui ne sera jamais détruit (Daniel 2.44).

Le même Dieu est donc maître de ce qui est caché, maître du présent politique et maître de l'aboutissement de l'histoire.

20. Conclusion

Dans Daniel 2, le titre « Dieu du ciel » ne constitue pas une formule secondaire.

Il exprime avec une remarquable concision la théologie du chapitre.

Daniel est exilé.

Jérusalem a été soumise.

Les objets du temple ont été emportés à Babylone.

Nébucadnetsar porte le titre de « roi des rois ».

Pourtant, le récit refuse d'interpréter ces événements comme la victoire définitive de Babylone sur le Dieu d'Israël.

Au contraire, c'est le « Dieu du ciel » qui a donné son royaume à Nébucadnetsar (Daniel 2.37).

C'est lui qui « renverse et établit les rois » (Daniel 2.21).

C'est lui qui révèle ce qu'aucun sage de Babylone ne peut découvrir (Daniel 2.27-28).

Et c'est encore lui qui établira finalement « un royaume qui ne sera jamais détruit » (Daniel 2.44).

La titulature possède ainsi une portée particulièrement adaptée au message de Daniel : **le Dieu d'Israël n'est pas une divinité territoriale vaincue par l'expansion de Babylone. Il est le Dieu du ciel, et le roi de Babylone lui-même exerce une autorité qui demeure placée sous sa souveraineté.**

LEXIQUE

Le pays de Canaan — Le pays de Canaan, correspondant à l'actuel Israël, Palestine, Liban et parties de Jordanie et Syrie, est décrit comme 'le plus beau de tous les pays' dans la Bible. Peuplé par les Cananéens, Amorites, Hittites et Philistins, il constitue la terre promise au peuple hébreu. Deux étapes séparées de 470 ans marquent sa conquête : l'arrivée d'Abraham, puis la conquête de Josué après la captivité en Égypte et l'errance au désert.
INF011 · https://schilo.org/inf011-le-pays-de-canaan/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX026 - Révélation divine et sagesse de cour dans l'Ancien Testament https://schilo.org/anx026-revelation-divine-et-sagesse-de-cour-dans-lancien-testament/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX028 - « Roi des rois » et « Seigneur des rois » : l'autorité de Nébucadnetsar sous la souveraineté de Dieu https://schilo.org/anx028-roi-des-rois-et-seigneur-des-rois-lautorite-de-nebucadnetsar-sous-la-souverainete-de-dieu/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx027-le-titre-dieu-du-ciel-dans-daniel-2-et-sa-portee-biblique/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.